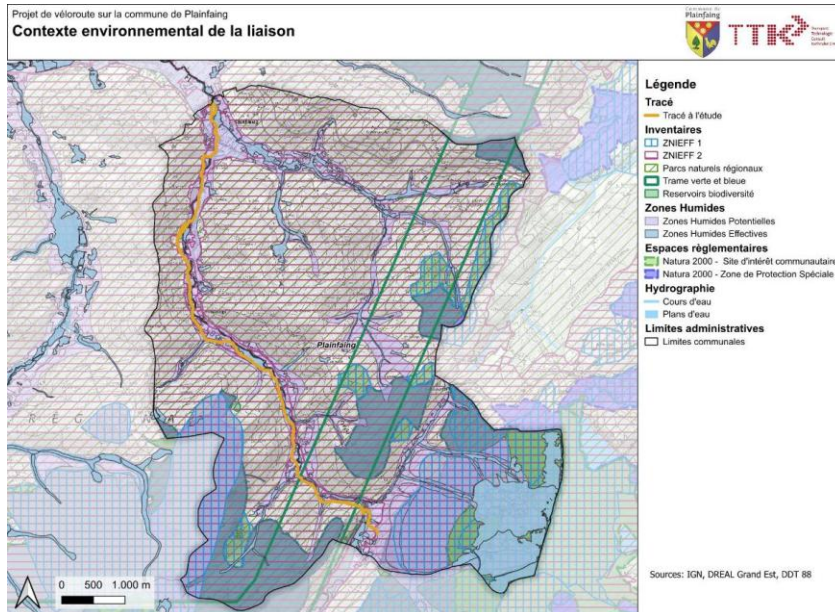


Commune de Plainfaing

Étude de faisabilité pour la création d'une véloroute sur la commune de Plainfaing

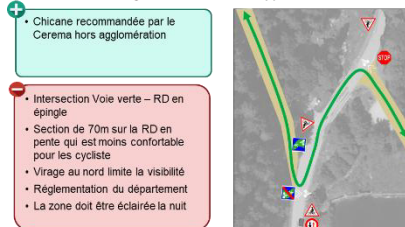


Synthèse du diagnostic environnemental permettant d'identifier les zones pouvant être soumises à des procédures particulières

Propositions d'aménagements (Zoom point noir)

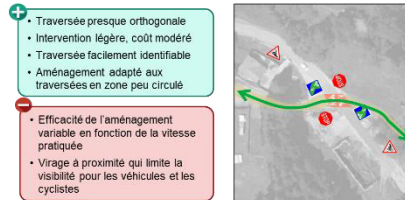
Itinéraire initial

- Chicane au sud de la traversée pour modérer la vitesse des véhicules arrivant du sud, dispositif non recommandé par le Département car hors agglomération
- Sécurisation via une signalisation dynamique lorsque des usagers de la véloroute approchent

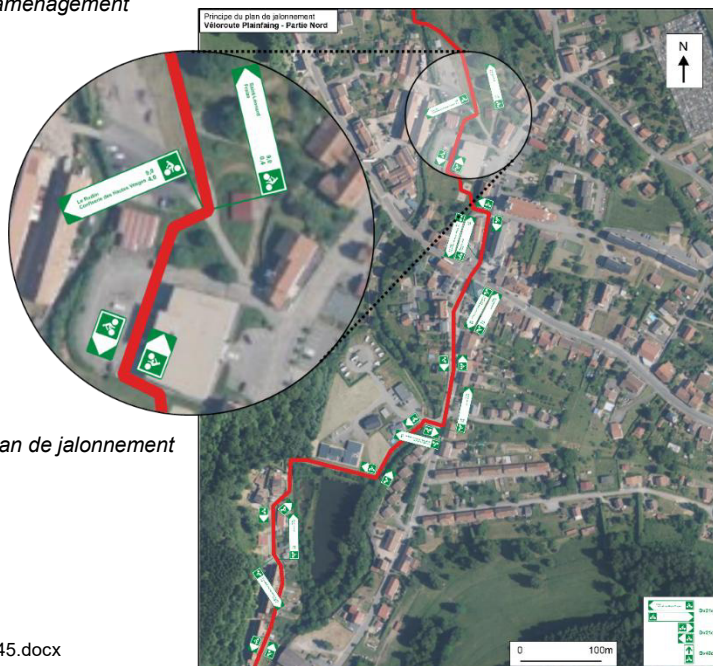


Autre variante de traversée

- Marquage au sol renforcé pour signaler la traversée des usagers
- Panneaux Stop pour laisser la priorité aux conducteurs sur la RD23.



Exemple de proposition d'aménagement d'une traversée de RD



Étude d'insertion cyclable

Client : Commune de Plainfaing

2025-2026



La commune de Plainfaing a inscrit la réalisation d'une véloroute sur son territoire communal dans les actions du programme Petites Villes de Demain. L'étude de faisabilité réalisée par TTK a pour vocation d'identifier les contraintes techniques et environnementales ainsi que de définir les aménagements adaptés et les modalités de mise en œuvre pour la réalisation d'un itinéraire cyclable structurant et compatible avec les autres actions de requalification. Ce projet de véloroute s'inscrit également dans l'objectif plus large d'extension et d'interconnexion du réseau cyclable à l'échelle de la Communauté d'Agglomération de Saint-Dié-des-Vosges.

Pour ce faire, TTK a été missionné pour compléter le diagnostic réalisé au préalable par l'identification des procédures environnementales.

Des propositions d'aménagement adaptées par tronçon ont été formulées afin de démontrer la faisabilité technique, financière et réglementaire de l'itinéraire.

Enfin, la dernière phase d'étude a consisté en l'analyse des besoins en jalonnement et en signalétique pédagogique et touristique, pour renforcer la lisibilité et la cohérence de l'itinéraire. TTK a ainsi réalisé un plan de jalonnement de l'ensemble du linéaire, prenant en compte la charte graphique du PNR des Ballons des Vosges pour les points d'intérêt touristique.

Montant estimé des travaux : 1,6 à 2,2 Millions € HT, prenant en compte les infrastructures, la jalonnement, et les coûts d'entretien